

Lundi 8 juillet 2024

CIRCULAIRE DE RENTREE 2024

Chers Parents, Chers Elèves,

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au lycée. Comme les autres années, la rentrée sera décalée afin de favoriser l'accueil des élèves de chacun des niveaux.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles vacances.

Mme GAUSSON – Chef d'Etablissement

1 – Accueil de l'établissement :

L'établissement est ouvert à tous du lundi au vendredi aux horaires suivants : 8h00 – 12h30 / 13h00 – 17h00

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

A noter : Fermeture des bureaux du 26 juillet 2024 à 16h00 et réouverture le lundi 19 août 2024.

2 – Dates et horaires de rentrée :

4EA	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 9h00 : Installation internat 09h30 : Accueil des élèves et parents*
CAPa 1	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 9h30 : Installation internat 10h00 : Accueil des élèves et parents*
2nde PRO NJPF	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 10h00 : Installation internat 10h30 : Accueil des élèves et parents*
3EA	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 10h30 : Installation internat 11h00 : Accueil des élèves et parents*
CAPa 2	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 13h30 : Installation internat 14h00 : Accueil des élèves et parents*
1^{ère} BAC PRO Term BAC PRO	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 14h00 : Installation internat 14h30 : Accueil des élèves et parents*
BTSa 1	mercredi 04 septembre 2024	A partir de 14h30 : Installation internat 15h00 : Accueil des étudiants

**La présence des parents le jour de la rentrée de leur enfant est importante, afin d'échanger avec l'équipe éducative et comprendre le fonctionnement de l'établissement.*

3 – Manuels scolaires :

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin. Les manuels devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année. **Important** : Tout manuel scolaire perdu ou abîmé, sera facturé.

4 – Horaires - emplois du temps des classes :

Lundi	10h20-12h15	13h30-16h55	Séquences de cours de 55 minutes Récréation à 10h10 le matin (15 min) Récréation à 15h20 l'après-midi (15 min)
Mardi	8h20-12h15	13h30-16h55	
Mercredi	8h20-12h15	13h30-16h55	
Jeudi	8h20-12h15	13h30-16h55	
vendredi	8h20-11h50		
Les emplois du temps seront communiqués le jour de la rentrée			

5 – Dates à retenir :

Visite médicale élèves <u>non majeurs</u> en formation professionnelle (CAPa/Bac Pro)	Jeudi 12 septembre 2024 : Prévoir photocopies du carnet de santé / vaccinations dans enveloppe notée « CONFIDENTIEL » au nom de l'élève
1^{er} équipement professionnel (Région) Classe de 2nde NJPF + nouveaux 1^{ers}	Jeudi 05 septembre 2024 de 13h30 à 17h00
Formation SST recyclage (Term forêt)	Jeudi 05 septembre 2024 (journée)
Formation SST initiale (2nde NJPF et nouveaux 1^{ers} forêt)	Mercredi 11 et jeudi 12 septembre 2024
Réunion parents profs ⇒ Pour toutes les classes	Vendredi 15 novembre 2024 de 10h15 à 18h30
Remise des diplômes	Vendredi 15 novembre 2024 à 19h00
Journée portes ouvertes	Samedi 08 février 2025 et samedi 12 avril 2025 de 9h00 à 17h00
Vacances scolaires - Établissement fermé	Vendredi 11 octobre 2024 (Formation établissement) fin des cours le jeudi à 16h30
	Toussaint : du samedi 19 octobre 2024 au dimanche 03 novembre 2024
	Lundi 11 novembre 2024 (férié) : Reprise des cours le mardi 12 novembre à 10h30
	Noël : du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025
	Hiver : du samedi 22 février 2025 au dimanche 09 mars 2025
	Pâques : du samedi 19 avril 2025 au dimanche 04 mai 2025
	Jeudi 08 mai (férié) – vendredi 09 mai
	Jeudi 29 mai (férié) – vendredi 30 mai
Lundi 09 juin (férié) : Reprise des cours le mardi 10 juin à 10h30	

6 – Pass'Région :

Il est reconduit par l'établissement pour les anciens élèves et pour les nouveaux élèves, les inscriptions se font par le site de la région : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>.

Un temps sera dédié à l'inscription dans l'établissement pour accompagner l'élève à faire la démarche s'il n'a pas réussi.

- Dès aujourd'hui, **les jeunes nouveaux entrants** peuvent commander leur Pass'Région.
- Les jeunes déjà bénéficiaires du Pass'Région en 2023/2024 doivent conserver leur carte.

Elle sera rechargée à distance lorsque l'établissement aura revalidé les dossiers des jeunes pour 2024/2025. Les jeunes n'ont ainsi aucune démarche à faire et aucun matériel n'est nécessaire pour recharger les avantages sur leur Pass'Région.

7 – APLIPRO : Instauration d'une allocation financière pour les périodes de formation en milieu professionnel.
Publics concernés : lycéens sous statut scolaire, inscrits dans les établissements publics ou privés dans le cadre de l'enseignement secondaire professionnel. (Elèves de CAPa et Bac pro de l'établissement).

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2023.

Allocation attribuée par le Chef d'Etablissement sur pièces justificatives de présence de l'élève en stage et allocation versée par l'Agence de Services et de Paiement de l'Etat. **Les maîtres de stage n'ont rien à verser dans ce dispositif.**

FORFAITS JOURNALIERS	
CAPa 1	10 euros par jour
CAPa 2	15 euros par jour
2 nd e NJPF	10 euros par jour
1 ^{ère} BAC PRO	15 euros par jour
Terminale BAC PRO	20 euros par jour

Attention donner un RIB du compte courant de l'élève dès la rentrée.